



Fédération
bretonne de la
coopération
maritime



Comité Régional des
Pêches Maritimes et des
Elevages Marins de Bretagne

Observatoire Economique Régional des pêches de Bretagne



Résultats des flottilles artisanales 2013

Travaux réalisés avec le soutien financier de :



Préambule

Le présent document constitue la note de synthèse des résultats 2013 de l'OBSERVATOIRE ECONOMIQUE REGIONAL DES PECHEES DE BRETAGNE.

Cet observatoire, dont le comité de pilotage est animé par le CRPMEM de BRETAGNE, est mis en œuvre par la FEDERATION BRETONNE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION MARITIME depuis 1993. Elle est en charge de la collecte des données économiques des groupements de gestion et des données de production des Organisations de Producteurs. Cette note de synthèse traite uniquement des données comptables.

En 2014, l'OBSERVATOIRE ECONOMIQUE REGIONAL DES PECHEES DE BRETAGNE a souhaité actualiser la liste de ses contributeurs. Une autorisation individuelle a été demandée à chaque patron de pêche pour l'accès à ses données comptables, détenues par les centres de gestion. Cette opération n'est pas encore achevée et explique la forte réduction de l'échantillon en 2012 et en 2013 et l'incapacité de restituer des informations économiques pour toutes les flottilles habituellement présentées dans ce rapport. Il convient de garder à l'esprit cette représentativité moins importante de l'échantillon (15 % en 2012 et 13 % en 2013 contre 35 à 40 % les années passées) lors de la lecture des différents tableaux et graphiques.

Contributeurs

Margot MEUNIER*, Pascal LE FLOC'H*, Fabienne DAURES**

* UBO, UMR Amure, 2 rue de l'université, 29 334 Quimper Cedex

** IFREMER, UMR Amure, Département EM, Centre de Brest, BP 70, 29 280 Plouzané

Contact

FEDERATION BRETONNE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION
MARITIME

Christiane LE GALL

Place d'Estienne d'Orves

29730 LE GUILVINEC

02.98.59.58.34

Sommaire

1	Méthodologie et échantillon	4
1.1	Les navires de l'observatoire	4
1.2	Agrégats comptables	8
2	Comparaison des données 2012 et 2013	9
3	Données comptables de l'année 2013	13
3.1	Indicateurs économiques	14
3.2	Répartition du chiffre d'affaires	16
3.3	Comptes d'exploitation par flottille	18
3.3.1	Chalutiers exclusifs	18
3.3.2	Chalutiers dragueurs	20
3.3.3	Chalutiers polyvalents	22
3.3.4	Dragueurs	24
3.3.5	Dormants	26

1 Méthodologie et échantillon

1.1 Les navires de l'observatoire

La typologie des navires

La typologie des navires de pêche tient compte de deux critères principaux, la flottille et la classe de longueur, et s'inspire des travaux engagés dans le cadre des programmes communautaires de collecte des données dans le secteur de la pêche¹.

La classification adoptée est identique pour les études de l'observatoire breton depuis 2008.

L'affectation des navires par flottille est basée sur les informations fournies par les centres de gestion et par le Système d'Information Halieutique de l'Ifremer. Les goémoniers-coquilliers sont affectés aux flottilles des chalutiers polyvalents ou dragueurs. Les métiers du filet et du casier sont regroupés au sein de la flottille des dormants, incluant les canots.

Les 6 principales flottilles identifiées dans le cadre des pêches bretonnes sont :

1. **les chalutiers exclusifs** : ils pratiquent en exclusivité les métiers du chalut.
2. **les chalutiers-dragueurs** : ils utilisent le chalut de fond et la drague et à titre complémentaire d'autres engins dormants.
3. **les chalutiers polyvalents** : les engins utilisés sont le chalut de fond et à titre complémentaire d'autres engins dormants.
4. **les dragueurs** : ils utilisent la drague (principalement pour la coquille Saint-Jacques) et à titre complémentaire les arts dormants.
5. **les dormants** : ils utilisent le filet, le casier (casier à crustacé, à crevette), la ligne et/ou la palangre (ligne ou palangre à bar notamment). Le métier du tamis à civelles figure parmi les dormants.
6. **les bolincheurs** : ils utilisent la bolinche ou senne tournante. Les données de cette flottille ne seront pas restituées en 2013.

Les navires de l'observatoire économique régional des pêches de Bretagne 2013

La population de référence est la flottille des navires de pêche immatriculés dans les quartiers maritimes de Bretagne. Au 31 décembre 2013, elle était constituée de 1324 navires, dont 85 unités inactives (Ifremer – DPMA). Les navires de 24 mètres et plus sont peu représentés au sein de la base de l'observatoire breton (4 unités pratiquant le chalutage exclusif dont la longueur n'excède pas 25 mètres).

¹ Règlement (CE) n°1543/2000 du 29 juin 2000 instituant un cadre communautaire pour la collecte et la gestion des données nécessaires à la conduite de la Politique Commune de la Pêche, et Règlement (CE) n°1639/2001 de la commission du 25 juillet 2001 établissant les programmes communautaires minimal et étendu pour la collecte des données dans le secteur de la pêche.

Parmi les bateaux de l'échantillon pratiquant les arts traînants (chalutiers exclusifs, chalutiers-dragueurs et chalutiers polyvalents) 62 ont une longueur inférieure à 12 mètres. Les 52 unités qui mesurent plus de 12 mètres appartiennent toutes à la flottille des chalutiers exclusifs.

Les arts dormants regroupent les fileyeurs, les caseyeurs, les bolincheurs et les canots. Les bolincheurs sont présents dans la population bretonne, mais ils sont absents de l'observatoire en 2013. Les 12 navires de plus de 20 mètres pratiquant un art dormant au sein de la population bretonne sont en majorité des senneurs tropicaux. Ils sont immatriculés en Bretagne mais pêchent en dehors des eaux communautaires. Ces navires ne sont pas représentés dans l'observatoire.

Le taux d'échantillonnage global de l'observatoire atteint 13 % de la population de référence en 2013.

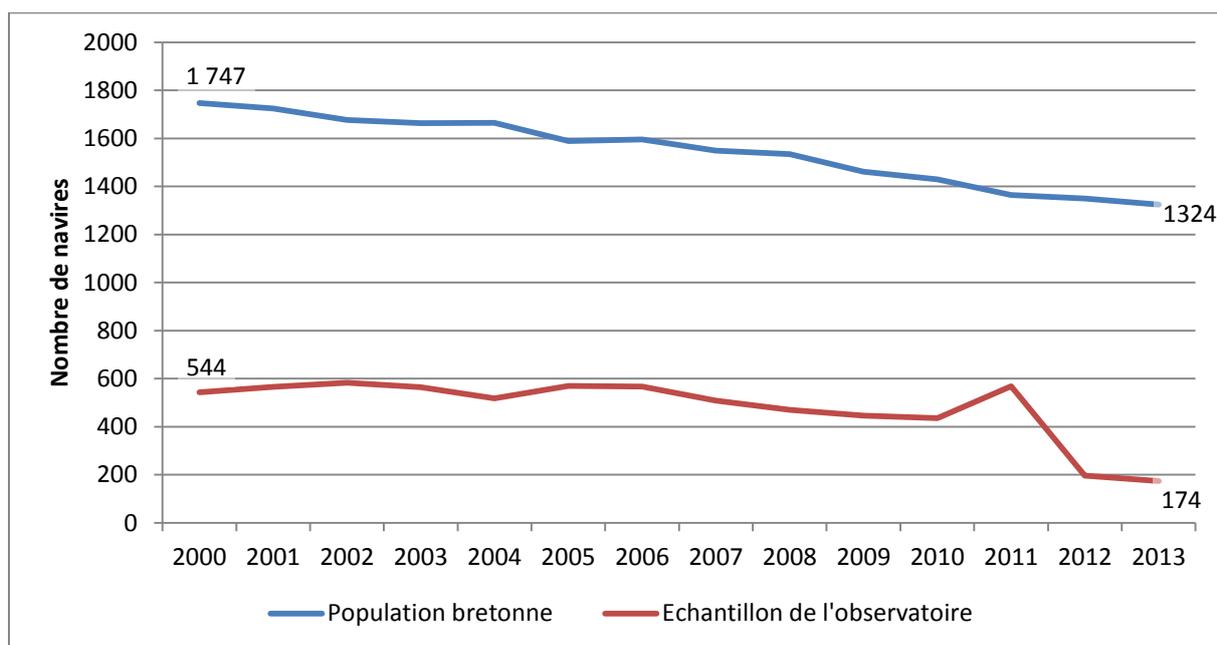
Tableau 1 : Taux d'échantillonnage en 2013

		Echantillon observatoire	Flottille bretonne	Taux d'échantillonnage (%)
Arts traînants	< 12 m	62	392	16
	[12 – 20 m[18	160	11
	> 20 m	34	126	27
Arts dormants	< 12 m	49	504	10
	[12 – 20 m[11	45	24
	> 20 m	0	12	0
Inactifs	.	.	85	.
		<i>174</i>	<i>1324</i>	<i>13</i>

Sources : FPC - Ifremer - SIH - DPMA
Observatoire Economique Régional des Pêches de Bretagne

Depuis 2000, l'effectif de la flotte bretonne a diminué de 24 %. L'effectif de l'observatoire est resté relativement stable entre 2000 et 2011 (autour de 550 navires). Les années 2012 et 2013 sont marquées par des effectifs et des taux d'échantillonnage faibles par rapport aux années précédentes (174 navires pour une représentativité de 13 % en 2013 alors qu'elle atteint habituellement les 35 %). Comme en 2012, cette faible couverture statistique, due à un changement d'organisation au sein de l'observatoire, ne permet pas de restituer des informations pour toutes les flottilles. Les données comptables concernant les bolincheurs, les dragueurs de plus de 12 mètres et les chalutiers dragueurs de plus de 12 mètres ne seront pas présentées dans ce rapport 2013.

Figure 1 : Evolution de la population de référence et de l'échantillon depuis 2000



Les navires de l'échantillon se répartissent sur les 13 quartiers maritimes bretons, de Saint-Malo à Vannes. On observe des particularités géographiques entre la Bretagne Nord (Saint-Malo – Brest-Camaret) et la Bretagne Sud (Douarnenez – Auray-Vannes²).

Tableau 2 : Répartition des navires et taux d'échantillonnage par quartier maritime et par classe de longueur en 2013

Quartier maritime	< 12 mètres			> 12 mètres		
	Echantillon	Population	Tx ech. (%)	Echantillon	Population	Tx ech. (%)
Saint Malo	1	52	2	4	15	27
Saint Brieu	6	120	5	5	24	21
Paimpol	3	116	3	0	23	0
Morlaix	19	77	25	3	27	11
Brest - Camaret	19	140	14	2	12	17
Douarnenez	2	13	15	0	1	0
Audierne	5	42	12	0	1	0
Le Guilvinec	2	89	2	30	148	20
Concarneau	1	67	1	1	42	2
Lorient	9	55	16	15	52	29
Auray - Vannes	44	203	22	3	5	60
Total	111	974	11	63	350	18

² Le faible effectif de la population et de l'échantillon du quartier de Camaret nous conduit à regrouper les unités de ce quartier avec celles immatriculées dans le quartier maritime de Brest. La même opération est menée pour les unités de Vannes associées à celles du quartier d'Auray (les navires de l'échantillon provenant très majoritairement du quartier d'Auray).

Figure 2 : Répartition des navires de l'échantillon par art, longueur et quartier maritime en 2013

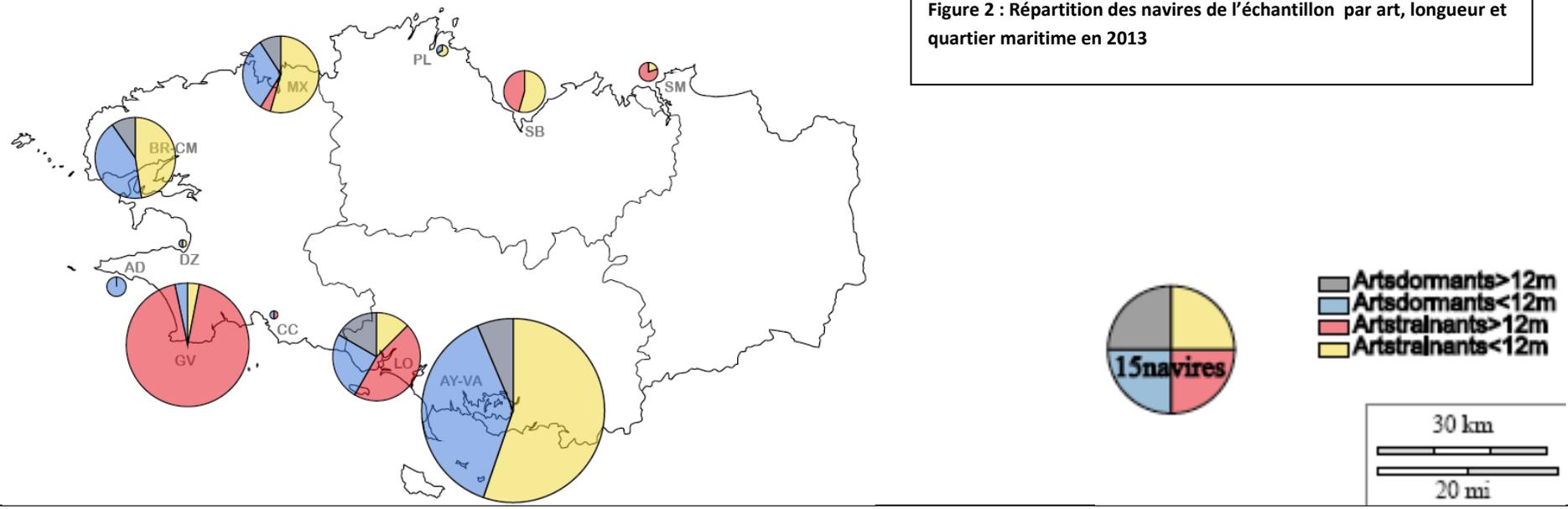
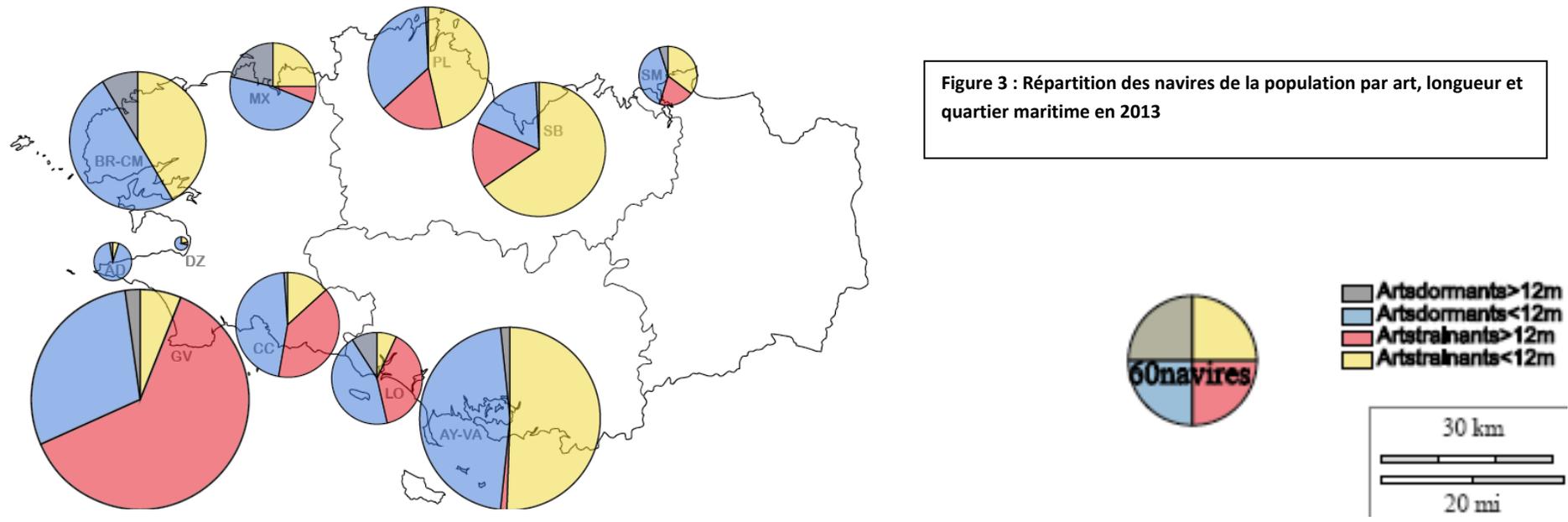


Figure 3 : Répartition des navires de la population par art, longueur et quartier maritime en 2013



1.2 Agrégats comptables

L'exploitation des données comptables des 174 navires de l'échantillon repose sur le calcul d'agrégats comptables et de soldes intermédiaires de gestion. Le tableau ci dessous décrit la méthode de calcul de ces agrégats

Tableau 3 : Mode de calcul des agrégats et soldes de gestion

1	Chiffre d'affaires	=	Ventes brutes + Produits accessoires (retraits et ventes directes)
2	Ventes nettes	=	1 - Frais de déchargement - Taxes de criée
3	Frais communs	=	Carburant (gasoil, huiles, graisses) + Glace + Vivres + Locations appareils et divers
4	Reste à partager	=	2 - 3
5	Rémunérations	=	Part brute équipage + Primes équipage + Primes armement
6	Charges de personnel	=	5 + Charges sociales patronales
7	Charges d'armement	=	Matériel de pêche + Entretien / Réparation + Assurances + Cotisations & Honoraires + Autres taxes + Divers charges externes
8	Produits annexes	=	Remboursement assurances, subventions hors exceptionnelles et hors aides en fonds propres, remorquages,...
9	Excédent brut d'exploitation	=	4 - 6 - 7 + 8

2 Comparaison des données 2012 et 2013

La comparaison des données 2012 et 2013 est basée sur un échantillon commun, constitué des navires présents dans la base de l'observatoire en 2012 et en 2013 et n'ayant pas changé de flottille. La petite taille des échantillons 2012 et 2013 entraîne logiquement un échantillon commun très faible pour certaines flottilles. Il convient de garder cet élément à l'esprit lors de l'étude des évolutions 2012-2013 des différents indicateurs. Le segment des chalutiers polyvalents qui ne comporte que 3 navires communs 2012-2013 ne sera pas présenté dans cette partie.

Echantillon commun 2012 - 2013

Les données comptables de 90 % des navires de l'échantillon 2013 sont disponibles pour l'année 2012.

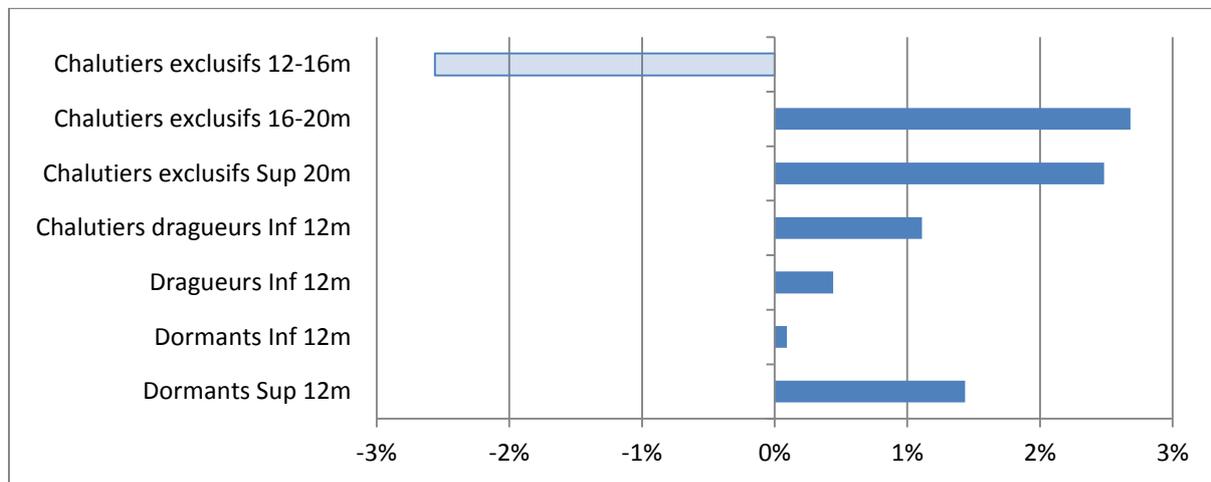
Tableau 4 : Echantillon commun 2012 2013

Flottille	Classe de longueur	Effectif commun 2012 - 2013	Effectif total 2013
Chalutiers exclusifs	[12-16 m [8	10
	[16-20 m [8	8
	> 20 m	32	34
Chalutiers dragueurs	< 12 m	12	15
Dragueurs	< 12 m	37	41
<i>Chalutiers polyvalents</i>		3	5
Dormants	< 12 m	46	50
	> 12 m	10	11
		<i>156</i>	<i>174</i>

Evolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires moyen est resté relativement stable entre 2012 et 2013 pour la majorité des flottilles. Les chalutiers exclusifs de 12 à 16 mètres ont subi une légère diminution (- 3 %) alors que les flottilles de chalutiers exclusifs de 16 à 20 mètres et de plus de 20 mètres ont augmenté légèrement leur chiffre d'affaires (+ 3 %).

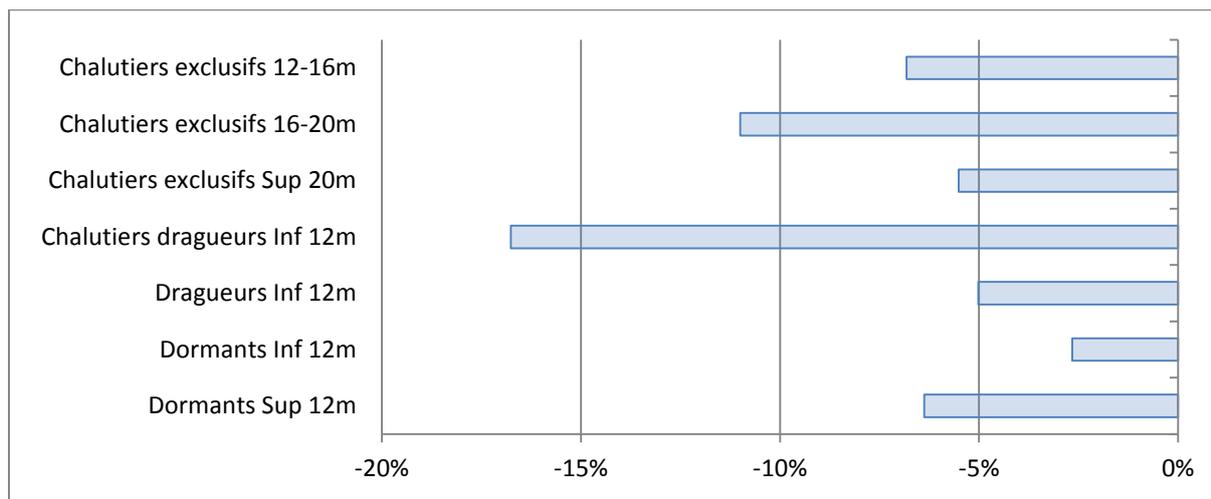
Figure 4 : Evolution du chiffre d'affaires entre 2012 et 2013 en %



Evolution des dépenses de carburant

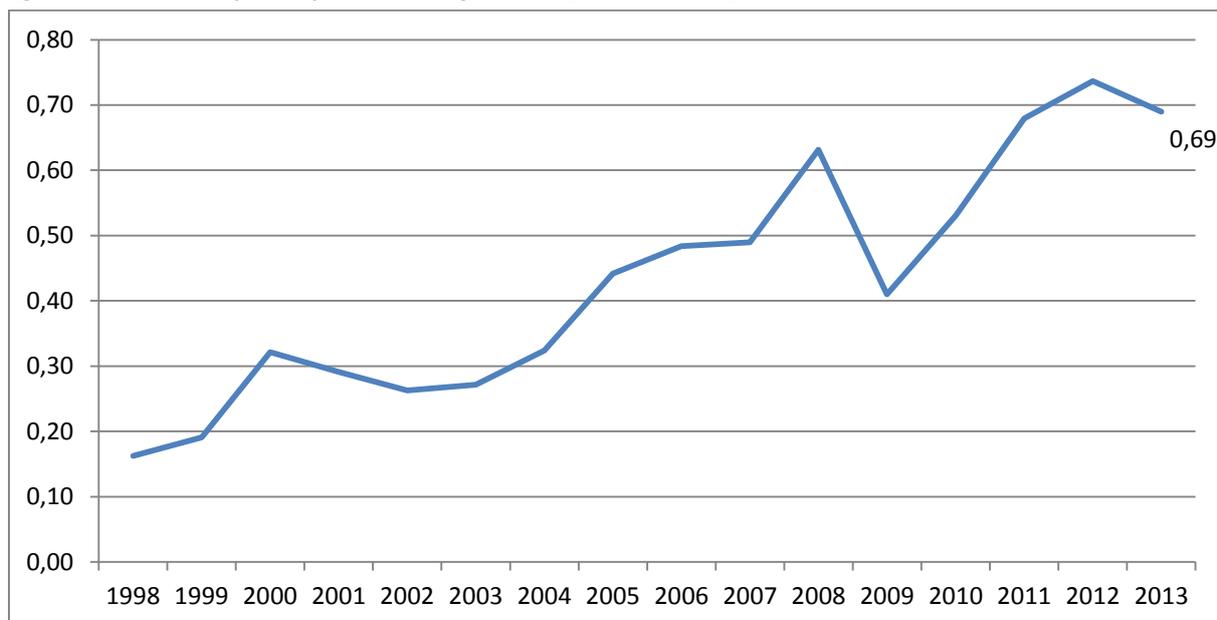
Entre 2012 et 2013, les dépenses moyennes de carburant ont globalement diminué. Les dormants, les dragueurs et les chalutiers exclusifs enregistrent des diminutions de - 3 à - 12 %. Les chalutiers dragueurs de moins de 12 mètres affichent une contraction de 17 % de cette charge d'exploitation.

Figure 5 : Evolution des dépenses de carburant entre 2012 et 2013 en %



De 2012 à 2013 le gasoil est passé de 0,74 à 0,69 euros le litre en moyenne, soit une diminution de 7 %.

Figure 6 : Evolution du prix moyen annuel du gasoil HTT (€ courant /litre)

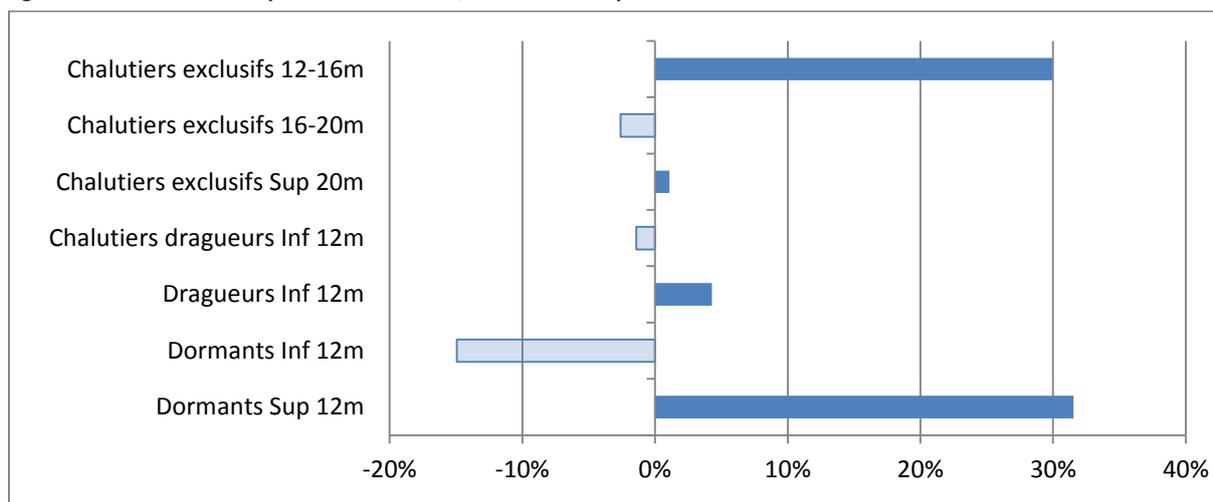


Source : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie³

Evolution des dépenses en matériel, entretien et réparation

L'évolution des dépenses en matériel, entretien et réparation varie fortement d'une flottille à l'autre. Les chalutiers exclusifs de 12 à 16 mètres et les dormants de plus de 12 mètres affichent des hausses de 30 %. A l'inverse, les dormants de moins de 12 mètres diminuent ces dépenses de 15 %. Chez les autres unités, les dépenses de matériel de pêche et d'entretien sont proches de celles constatées en 2012.

Figure 7 : Evolution des dépenses en matériel, entretien et réparation entre 2012 et 2013 en %

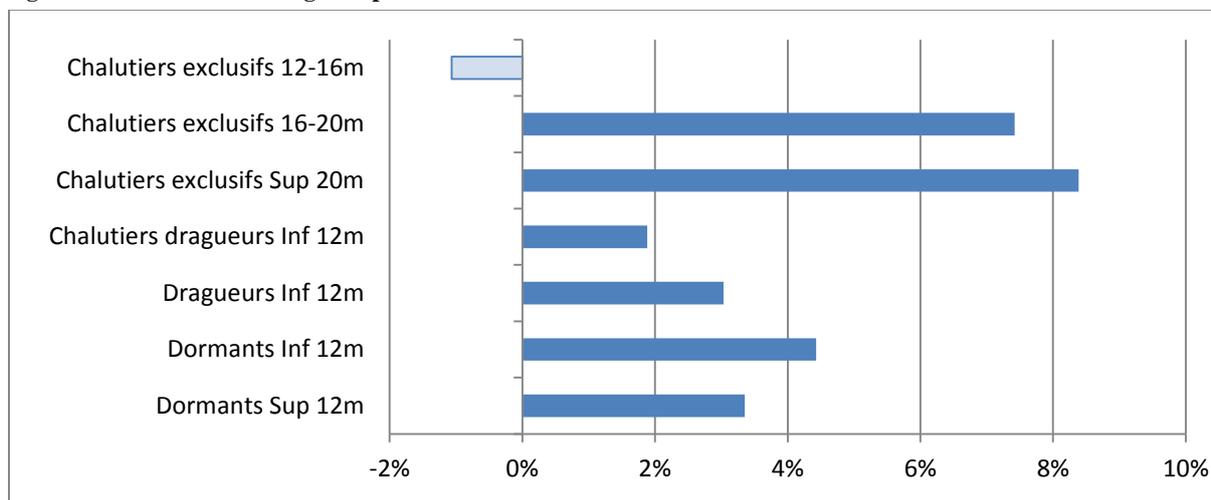


³ Le présent rapport s'appuie sur le prix du gasoil détaxé fourni par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Prix-de-vente-moyens-des.10724.html>).

Evolution des charges de personnel

Les charges de personnel ont légèrement augmenté pour la majorité des flottilles. Ces charges ont très peu évoluées (de -1 à +4 %) pour les chalutiers exclusifs de 12 à 16 mètres, les chalutiers dragueurs de moins de 12 mètres, les dragueurs de moins de 12 mètres et les flottilles de dormants de plus et de moins de 12 mètres. Les augmentations sont plus importantes pour les flottilles de chalutiers exclusifs de 16 à 20 mètres.

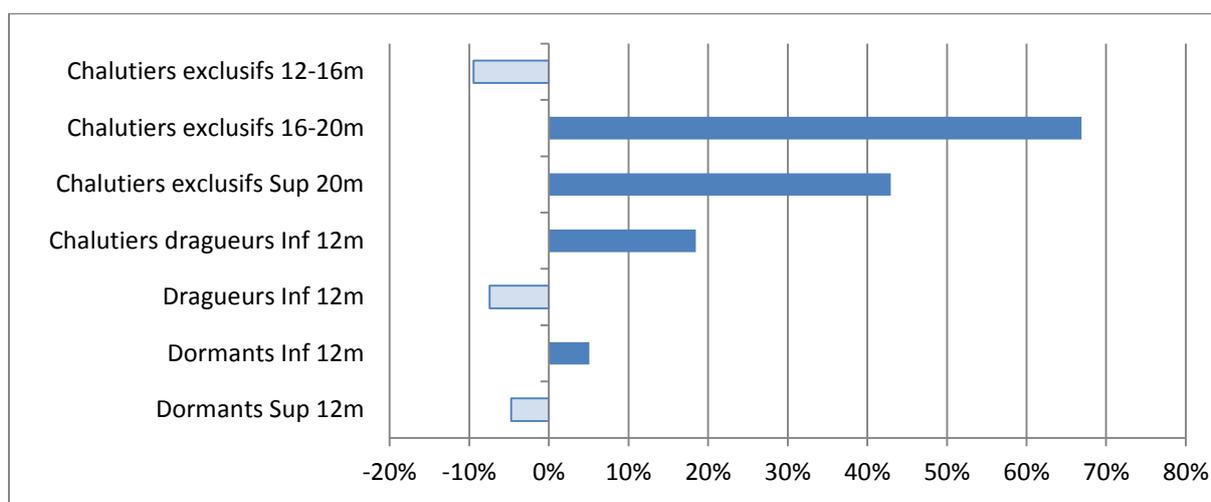
Figure 8 : Evolution des charges de personnel entre 2012 et 2013 en %



Evolution de l'excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation évolue différemment selon les flottilles. Si la situation économique des dormants de plus et de moins de 12 mètres reste relativement stable (respectivement -5 et +5 %), elle s'est sensiblement améliorée pour les chalutiers exclusifs de 16 à 20 mètres et de plus de 20 mètres (respectivement 67 et 43 % d'augmentation).

Figure 9 : Evolution de l'excédent brut d'exploitation entre 2012 et 2013 en %



3 Données comptables de l'année 2013

Cette troisième partie présente la situation économique des navires de pêche pour l'année 2013, à partir des données comptables transmises par les centres de gestion.

L'échantillon de base de l'année 2013 est constitué de 174 navires. Ces navires sont répartis par flottille et par classe de longueur. Les navires de moins de 12 m sont les plus nombreux dans l'observatoire breton : ils représentent 61 % des navires de l'échantillon en 2013. Cette domination des navires de moins de 12 mètres est cohérente avec la répartition au niveau de la population bretonne, cette classe de longueur regroupant 68 % des navires bretons en 2013. La répartition des navires en flottilles et classes de longueur n'est pas homogène. Les dormants de moins de 12 mètres, au nombre de 50, représentent 29 % de l'échantillon, alors que les chalutiers polyvalents, au nombre de 5, ne représentent que 3 % de l'échantillon. Les résultats économiques des chalutiers dragueurs de plus de 12 mètres, des dragueurs de plus de 12 mètres et des bolincheurs ne seront pas présentés dans ce rapport. Ceci s'explique par un nombre de dossiers comptables trop faible pour ces échantillons pour permettre une restitution des résultats.

Tableau 5 : Répartition des navires de l'échantillon par flottille et classe de longueur

Flottille	Classe de longueur	N	%
Chalutiers exclusifs	[12-16m[10	6
	[16-20m[8	5
	>20m	34	19
Chalutiers dragueurs	<12m	15	9
	>12m	3 (NR ⁴)	-
Dragueurs	<12m	41	23
	>12m	1 (NR)	-
Chalutiers polyvalents		5	3
<i>Bolincheurs</i>		2 (NR)	-
Dormants	<12m	50	29
	>12m	11	6
		174	100

⁴ NR : Non restitué. L'effectif trop faible de ces échantillons empêche toute restitution pour ces trois segments.

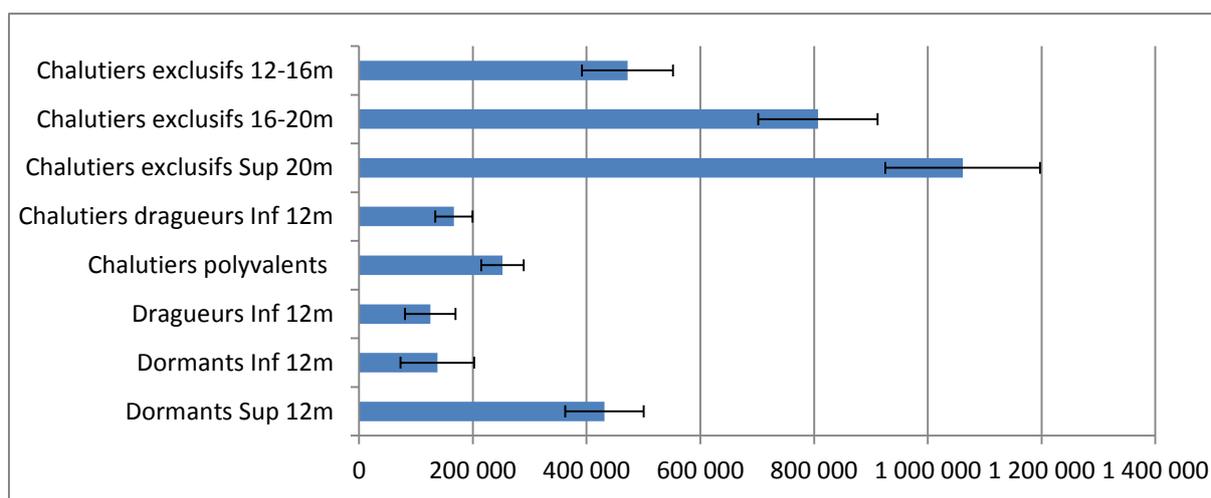
3.1 Indicateurs économiques

Chiffre d'affaires

Le montant annuel moyen des chiffres d'affaires s'échelonne de 125 000 euros (dragueurs inférieurs à 12 mètres) à 1 061 000 euros (chalutiers exclusifs supérieurs à 20 mètres).

On observe une grande variabilité du chiffre d'affaires au sein des flottilles de dragueurs de moins de 12 mètres et de dormants de moins de 12 mètres.

Figure 10 : Montant moyen du chiffre d'affaires en 2013 (€)

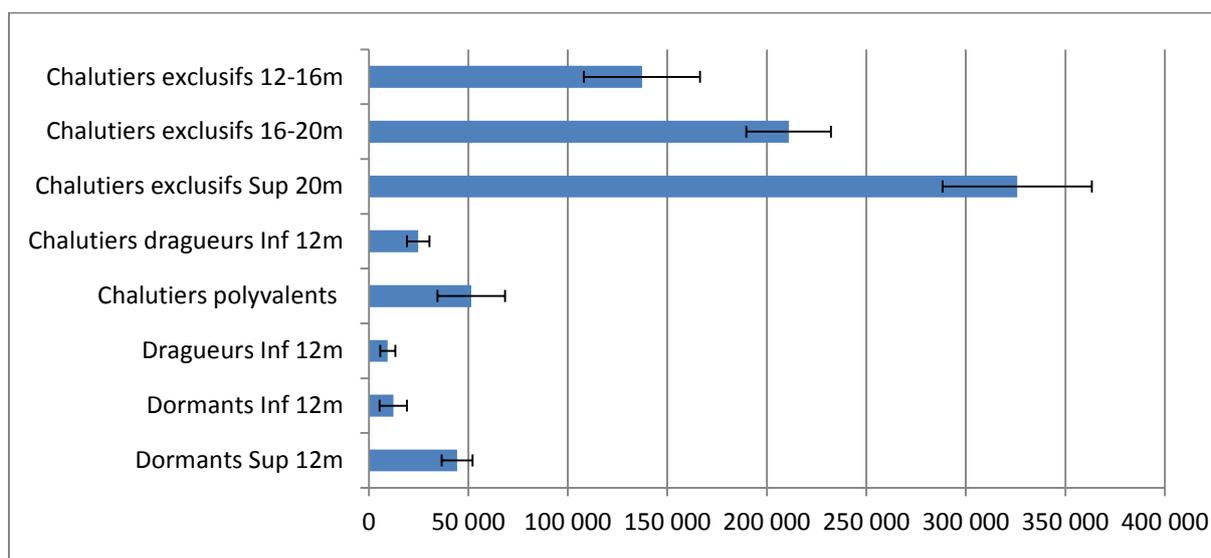


Carburant

Les dépenses moyennes en carburant passent de 9 500 euros pour les dragueurs de moins de 12 mètres à 326 000 euros pour les chalutiers exclusifs de plus de 20 mètres.

La variabilité des dépenses en carburant au sein des flottilles de dormants de moins de 12 mètres et de dragueurs de moins de 12 mètres est très élevée.

Figure 11 : Montant moyen des dépenses en carburants en 2013 (€)

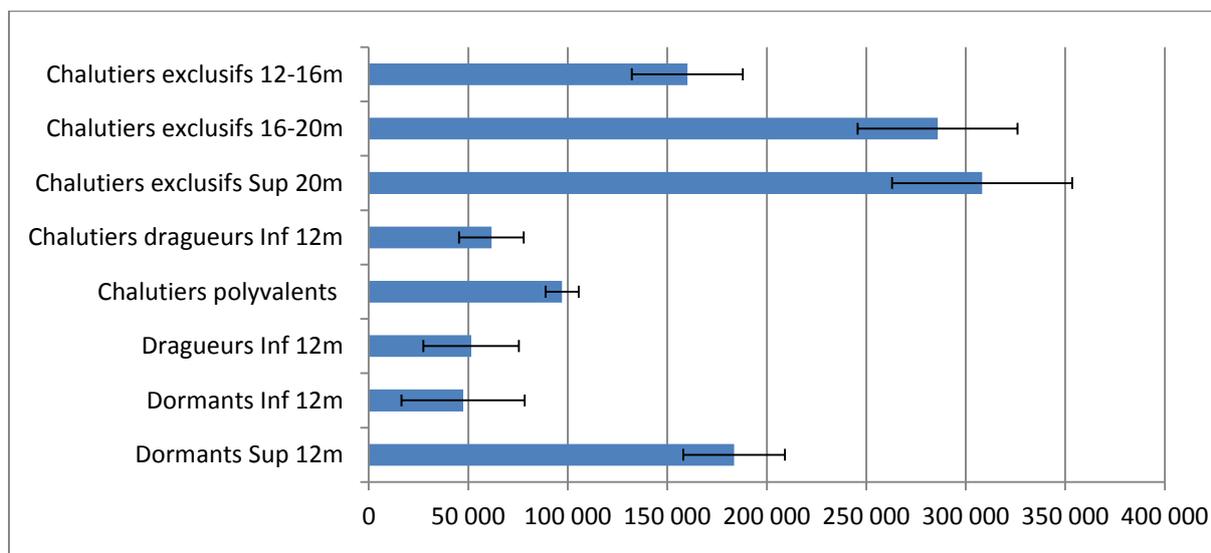


Charges de personnel

Les charges de personnel sont limitées à 47 000 euros chez les dormants de moins de 12 mètres et atteignent 308 000 € chez les chalutiers exclusifs de plus de 12 mètres.

La variabilité des charges de personnel au sein des flottilles de dormants de moins de 12 mètres et de dragueurs de moins de 12 mètres est très importante. Elle relève en partie de choix comptables (la rémunération salariale du patron seul à bord est parfois reportée sur l'excédent brut d'exploitation).

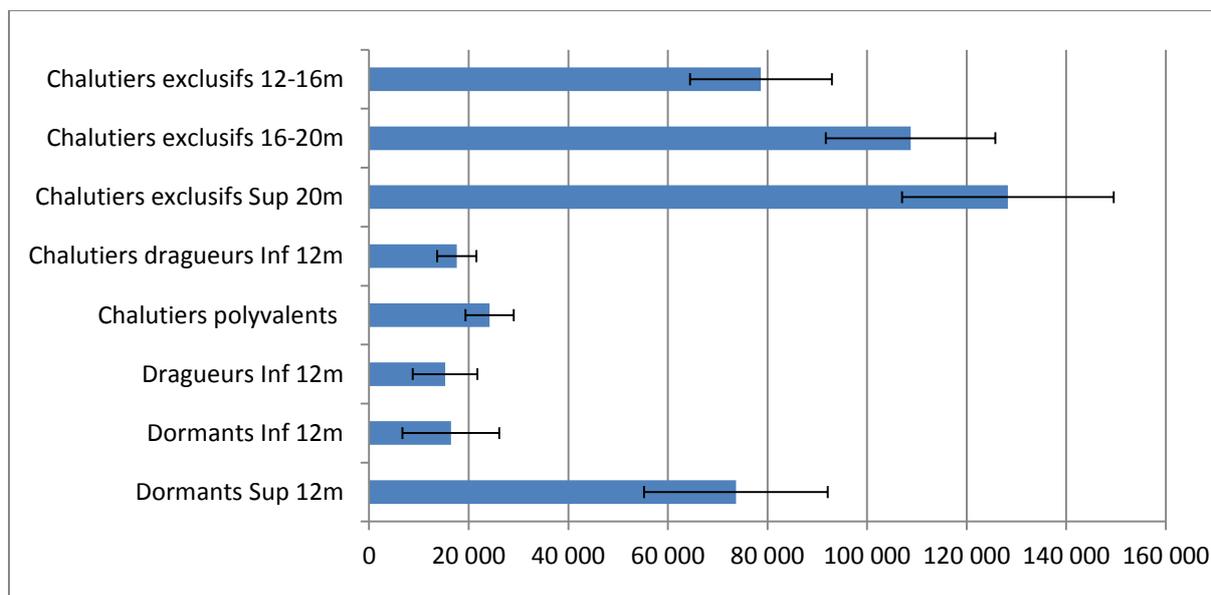
Figure 13 : Montant moyen des charges de personnel en 2013 (€)



Matériel, entretien et réparation

Les dépenses moyennes en matériel, entretien et réparation s'échelonnent de 15 000 euros (dragueurs de moins de 12 mètres) à 128 000 euros (chalutiers exclusifs de plus de 20 mètres).

Figure 14 : Montant moyen des dépenses en matériel, entretien et réparation en 2013 (€)

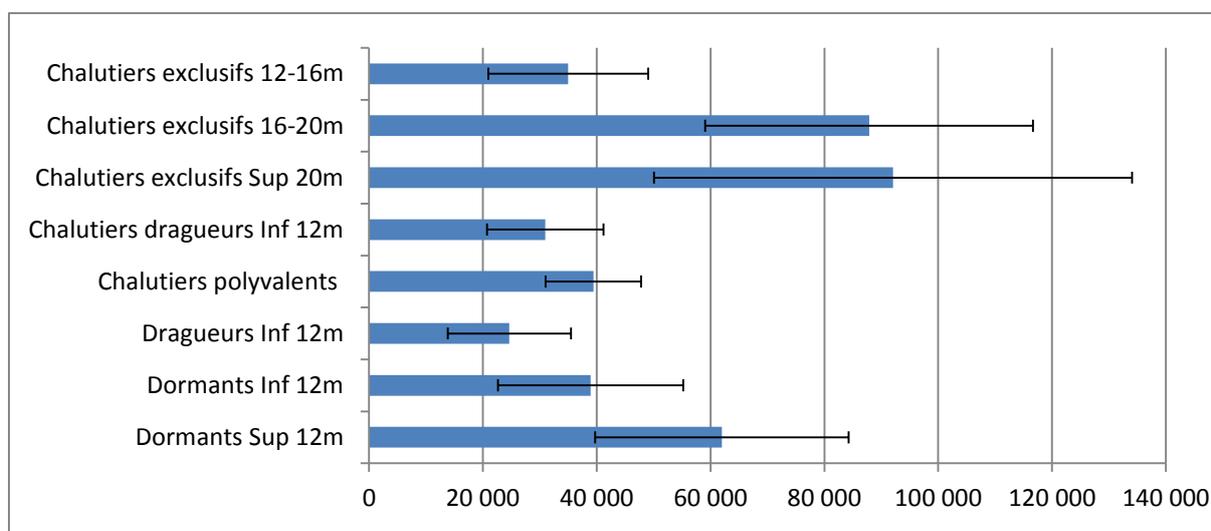


Excédent brut d'exploitation

Quand on étudie les excédents bruts d'exploitation moyens, on note que les écarts entre les différentes flottilles présentées dans ce rapport se resserrent. Les flottilles de chalutiers exclusifs de plus de 20 mètres et de 16 à 20 mètres dominent les autres flottilles avec des EBE respectifs de 92 000 et 88 000 €. Viennent ensuite les dormants de plus de 12 mètres avec un EBE moyen de 62 000 €. Les chalutiers polyvalents, les dormants de moins de 12 mètres, les chalutiers dragueurs de moins de 12 mètres, les chalutiers exclusifs de 12 à 16 mètres présentent des EBE très proches (entre 39 000 € et 31 000 €). Les dragueurs de moins de 12 mètres affichent un EBE moyen légèrement inférieur aux autres (25 000 €).

La variabilité des EBE est très importante au sein de toutes les flottilles. .

Figure 15 : Montant moyen des excédents bruts d'exploitation en 2013 (€)



3.2 Répartition du chiffre d'affaires

La décomposition moyenne du chiffre d'affaires met en évidence des profils différents entre flottilles.

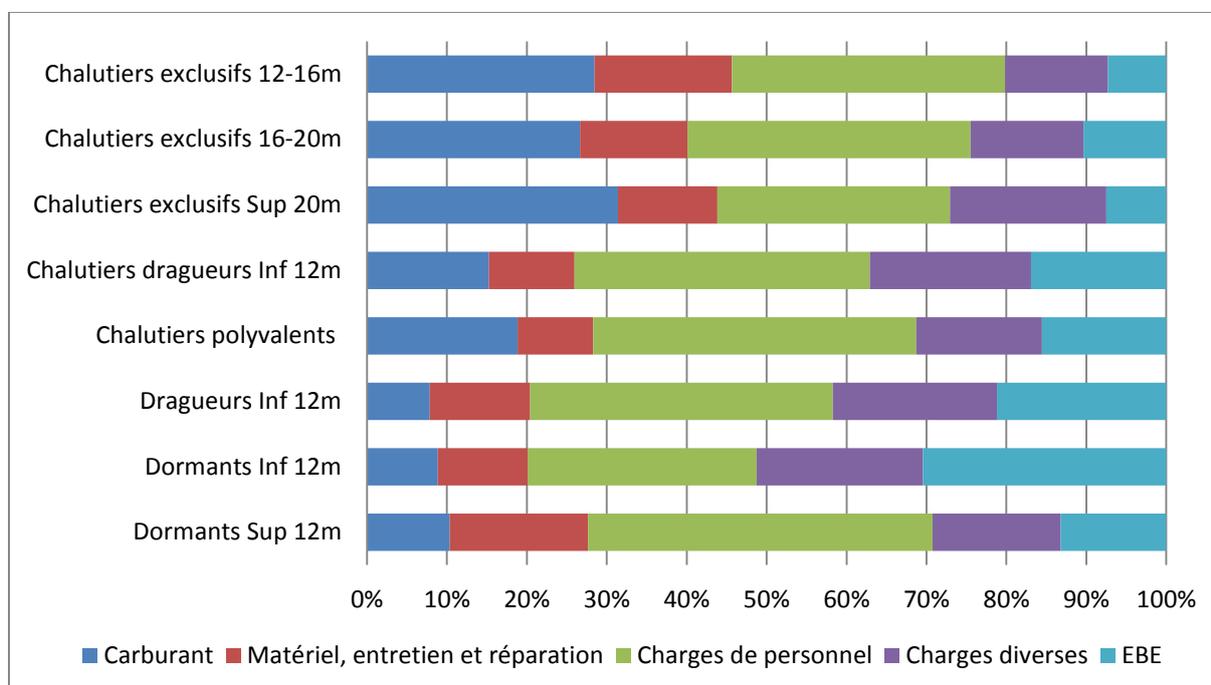
Les dépenses en carburant représentent entre 8 et 31 % du chiffre d'affaires selon les flottilles. Chez les chalutiers exclusifs, elles occupent la plus grande part du chiffre d'affaires (de 27 à 31 % selon la classe de longueur), alors qu'elles ne représentent que 8 % du chiffre d'affaires moyen des dragueurs de moins de 12 mètres.

Les dépenses en matériel, entretien et réparation représentent entre 9 et 17 % du chiffre d'affaires de toutes les flottilles présentes dans l'observatoire breton.

La rémunération de l'équipage est basée sur le système à la part et une clé de répartition entre équipage et armement. Pour toutes les flottilles, c'est le poste le plus important. Les charges de personnel représentent entre 29 % (dormants de moins de 12 mètres et chalutiers exclusifs de plus de 20 mètres) et 43 % (dormants de plus de 12 mètres) du chiffre d'affaires.

La rémunération de l'armement, identifiée par l'excédent brut d'exploitation, représente entre 7 % (chalutiers exclusifs de 12 à 16 mètres et chalutiers exclusifs de plus de 20 mètres) et 30 % (dormants de moins de 12 mètres) du chiffre d'affaires. La part de l'EBE dans le chiffre d'affaires est comprise entre 13 et 17 % du chiffre d'affaires des flottilles de dormants de plus de 12 mètres, de chalutiers polyvalents et de chalutiers dragueurs de moins de 12 mètres. L'EBE représente 21 % du chiffre d'affaires des dragueurs de moins de 12 mètres et 30 % de celui des dormants de moins de 12 mètres. Dans ce dernier cas, l'EBE rémunère à la fois capital (propriété du navire) et travail.

Figure 16 : Décomposition moyenne du chiffre d'affaires en 2013 ⁵



⁵ Dans le calcul de la répartition du chiffre d'affaires, les produits annexes sont soustraits des charges diverses.

3.3 Comptes d'exploitation par flottille

3.3.1 Chalutiers exclusifs

Tableau 6 : Caractéristiques techniques des chalutiers exclusifs en 2013

	<i>Chalutiers exclusifs</i>					
	<i>[12-16m[</i>		<i>[16-20m[</i>		<i>>20m</i>	
	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>
Echantillon	10		8		34	
Age du bateau	20	10,9	19	8,9	22	7,5
Longueur (m)	15	1,0	17	0,6	22	1,5
Jauge (100GT)	4 148	1 659,1	8 100	1 624,6	13 947	2 443,5
Puissance (kw)	247	45,4	346	88,2	443	76,0
Effectif embarqué	3	0,7	5	0,7	5	0,5

Tableau 7 : Compte d'exploitation des chalutiers exclusifs en 2013

	Chalutiers exclusifs								
	[12-16m[[16-20m[>20m		
	moyenne	écart type	% CA	moyenne	écart type	% CA	moyenne	écart type	% CA
Echantillon	10			8			34		
Ventes brutes	466 152	161 524	98,7	801 226	210 242	99,3	1 053 642	269 766	99,3
Produits accessoires	5 968	9 636	1,3	5 567	7 789	0,7	7 773	14 176	0,7
Chiffre d'affaires	472 121	160 137	100,0	806 792	209 788	100,0	1 061 415	272 028	100,0
Frais déchargement	1 637	3 323	0,3	8 708	18 985	1,1	26 717	19 658	2,5
Taxe de criée	25 513	12 052	5,4	47 001	10 122	5,8	55 859	21 911	5,3
Ventes nettes	444 971	148 828	94,2	751 083	196 713	93,1	978 839	258 951	92,2
Carburants	137 243	58 450	29,1	210 989	42 440	26,2	325 854	75 049	30,7
Glace	685	1 323	0,1	1 033	2 581	0,1	5 810	3 770	0,5
Vivres	8 402	4 739	1,8	15 205	3 185	1,9	22 347	2 836	2,1
Location appareils et divers	268	504	0,1	0	0	0,0	10 421	15 039	1,0
Frais communs	146 598	62 549	31,1	227 227	42 673	28,2	364 433	75 211	34,3
Reste à partager	298 373	97 208	63,2	523 857	163 110	64,9	614 406	202 642	57,9
Part brute équipage	134 633	45 657	28,5	221 111	60 366	27,4	250 835	80 607	23,6
Prime / Equipage	813	2 572	0,2	2 034	5 754	0,3	27 379	27 999	2,6
Primes / Armement	15 465	12 342	3,3	44 204	21 848	5,5	6 051	12 471	0,6
Rémunérations	150 912	53 243	32,0	267 349	73 632	33,1	284 265	84 828	26,8
Charges sociales patronales	9 173	3 124	1,9	18 502	7 254	2,3	24 007	9 442	2,3
Charges de personnel	160 085	55 674	33,9	285 851	80 260	35,4	308 273	90 579	29,0
Charges de personnel par membre d'équipage	46 475	11 082	9,8	62 092	9 361	7,7	62 959	16 538	5,9
Matériel de pêche	18 609	12 872	3,9	23 575	13 387	2,9	31 054	20 488	2,9
Entretien réparation	60 075	26 784	12,7	85 168	35 375	10,6	97 242	52 379	9,2
Assurances	15 324	4 913	3,2	24 824	6 285	3,1	30 855	11 569	2,9
Charges externes diverses	24 259	15 016	5,1	31 397	15 450	3,9	77 330	43 162	7,3
Charges d'armement	118 267	37 343	25,1	164 964	49 700	20,4	236 481	71 734	22,3
Produits annexes	14 970	12 945	3,2	14 815	11 342	1,8	22 405	20 681	2,1
Excédent brut d'exploitation	34 991	28 074	7,4	87 856	57 590	10,9	92 058	83 977	8,7

3.3.2 Chalutiers dragueurs

Tableau 8 : Caractéristiques techniques des chalutiers dragueurs en 2013

	<i>Chalutiers dragueurs <12m</i>	
	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>
Echantillon	15	
Age du bateau	27	12,6
Longueur (m)	10	1,0
Jauge (100GT)	1 131	349,3
Puissance (kw)	122	32,1
Effectif embarqué	2	0,5

Tableau 9 : Compte d'exploitation des chalutiers dragueurs en 2013

	Chalutiers dragueurs < 12m		
	moyenne	écart type	% CA
Echantillon	15		
Ventes brutes	165 609	65 112	99,4
Produits accessoires	1 063	3 236	0,6
Chiffre d'affaires	166 672	65 278	100,0
Frais déchargement	0	0	0,0
Taxe de criée	8 412	5 870	5,0
Ventes nettes	158 260	61 974	95,0
Carburants	24 820	11 276	14,9
Glace	398	830	0,2
Vivres	676	1 469	0,4
Location appareils et divers	16	38	0,0
Frais communs	25 909	12 462	15,5
Reste à partager	132 351	53 502	79,4
Part brute équipage	54 268	33 378	32,6
Prime / Equipage	63	245	0,0
Primes / Armement	550	1 303	0,3
Rémunérations	54 881	34 066	32,9
Charges sociales patronales	6 753	4 205	4,1
Charges de personnel	61 634	32 399	37,0
Charges de personnel par membre d'équipage	30 033	10 400	18,0
Matériel de pêche	5 703	3 319	3,4
Entretien réparation	11 886	6 223	7,1
Assurances	8 129	3 796	4,9
Charges externes diverses	14 921	6 856	9,0
Charges d'armement	40 639	13 167	24,4
Produits annexes	892	1 649	0,5
Excédent brut d'exploitation	30 971	20 467	18,6

3.3.3 Chalutiers polyvalents

Tableau 10 : Caractéristiques techniques des chalutiers polyvalents en 2013

	<i>Chalutiers polyvalents</i>	
	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>
Echantillon	5	
Age du bateau	31	8,8
Longueur (m)	11	1,1
Jauge (100GT)	1 766	740,2
Puissance (kw)	160	47,8
Effectif embarqué	3	0,5

Tableau 11 : Compte d'exploitation des chalutiers polyvalents en 2013

	Chalutiers polyvalents		
	moyenne	écart type	CA
Echantillon	5		
Ventes brutes	251 860	74 529	99,9
Produits accessoires	225	502	0,1
Chiffre d'affaires	252 084	74 723	100,0
Frais déchargement	0	0	0,0
Taxe de criée	13 496	7 209	5,4
Ventes nettes	238 589	68 814	94,6
Carburants	51 498	33 830	20,4
Glace	95	183	0,0
Vivres	2 595	2 549	1,0
Location appareils et divers	11	24	0,0
Frais communs	54 199	35 742	21,5
Reste à partager	184 390	39 878	73,1
Part brute équipage	90 829	15 834	36,0
Prime / Equipage	0	0	0,0
Primes / Armement	62	139	0,0
Rémunérations	90 891	15 764	36,1
Charges sociales patronales	6 265	1 218	2,5
Charges de personnel	97 156	16 557	38,5
Charges de personnel par membre d'équipage	39 094	9 329	15,5
Matériel de pêche	9 115	5 591	3,6
Entretien réparation	15 067	7 290	6,0
Assurances	9 470	2 418	3,8
Charges externes diverses	14 864	5 769	5,9
Charges d'armement	48 516	12 534	19,2
Produits annexes	709	689	0,3
Excédent brut d'exploitation	39 428	16 796	15,6

3.3.4 Dragueurs

Tableau 12 : Caractéristiques techniques des dragueurs en 2013

	<i>Dragueurs < 12m</i>	
	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>
Echantillon	41	
Age du bateau	29	10,3
Longueur (m)	9	1,1
Jauge (100GT)	807	382,6
Puissance (kw)	105	36,5
Effectif embarqué	2	0,9

Tableau 13 : Compte d'exploitation des dragueurs en 2013

	Dragueurs < 12m		
	moyenne	écart type	% CA
Echantillon	41		
Ventes brutes	124 979	88 139	99,8
Produits accessoires	254	1 441	0,2
Chiffre d'affaires	125 233	89 087	100,0
Frais déchargement	0	0	0,0
Taxe de criée	4 863	4 487	3,9
Ventes nettes	120 370	86 132	96,1
Carburants	9 492	7 667	7,6
Glace	107	152	0,1
Vivres	280	821	0,2
Location appareils et divers	1 564	3 351	1,2
Frais communs	11 443	10 596	9,1
Reste à partager	108 927	77 493	87,0
Part brute équipage	44 885	47 347	35,8
Prime / Equipage	0	0	0,0
Primes / Armement	27	172	0,0
Rémunérations	44 912	47 337	35,9
Charges sociales patronales	6 556	2 830	5,2
Charges de personnel	51 469	48 034	41,1
Charges de personnel par membre d'équipage	24 792	15 095	19,8
Matériel de pêche	4 463	4 328	3,6
Entretien réparation	10 802	10 484	8,6
Assurances	5 685	2 973	4,5
Charges externes diverses	13 250	11 990	10,6
Charges d'armement	34 200	24 519	27,3
Produits annexes	1 383	2 809	1,1
Excédent brut d'exploitation	24 642	21 648	19,7

3.3.5 Dormants

Tableau 14 : Caractéristiques techniques des dormants en 2013

	<i>Dormants</i>			
	<i><12m</i>		<i>>12m</i>	
	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>
Echantillon	50		11	
Age du bateau	25	10,6	24	9,6
Longueur (m)	9	1,8	14	1,4
Jauge (100GT)	687	598,3	3 119	1 464,2
Puissance (kw)	113	48,0	191	51,1
Effectif embarqué	2	1,0	4	0,8

Tableau 15 : Compte d'exploitation des dormants en 2013

	Dormants					
	<12m			>12m		
	moyenne	écart type	CA	moyenne	écart type	CA
Echantillon	50			11		
Ventes brutes	136 981	130 197	99,5	431 058	138 478	99,9
Produits accessoires	639	4 255	0,5	219	635	0,1
Chiffre d'affaires	137 620	129 718	100,0	431 277	138 197	100,0
Frais déchargement	39	244	0,0	0	0	0,0
Taxe de criée	7 831	9 641	5,7	26 299	13 417	6,1
Ventes nettes	129 750	121 013	94,3	404 978	128 989	93,9
Carburants	12 326	13 712	9,0	44 434	15 531	10,3
Glace	184	355	0,1	415	446	0,1
Vivres	404	892	0,3	4 150	5 074	1,0
Location appareils et divers	812	1 793	0,6	1 160	3 588	0,3
Frais communs	13 725	14 398	10,0	50 159	19 222	11,6
Reste à partager	116 025	108 139	84,3	354 819	113 559	82,3
Part brute équipage	38 590	57 920	28,0	161 144	49 857	37,4
Prime / Equipage	0	0	0,0	0	0	0,0
Primes / Armement	1 118	4 142	0,8	7 003	10 052	1,6
Rémunérations	39 708	60 197	28,9	168 147	49 329	39,0
Charges sociales patronales	7 707	4 453	5,6	15 399	3 224	3,6
Charges de personnel	47 415	61 959	34,5	183 546	51 121	42,6
Charges de personnel par membre d'équipage	19 454	17 197	14,1	43 759	6 577	10,1
Matériel de pêche	7 727	11 577	5,6	37 172	16 427	8,6
Entretien réparation	8 696	9 522	6,3	36 510	30 081	8,5
Assurances	5 594	3 282	4,1	15 211	2 879	3,5
Charges externes diverses	9 495	7 513	6,9	26 260	13 264	6,1
Charges d'armement	31 512	28 470	22,9	115 152	39 691	26,7
Produits annexes	1 823	4 174	1,3	5 869	12 448	1,4
Excédent brut d'exploitation	38 922	32 579	28,3	61 990	44 594	14,4